

Communiqué de presse

Le pôle d'expertise méthodologique du CERAC du Cégep Marie-Victorin consolide son rôle grâce à une seconde consultation très concluante

Montréal, le 26 janvier 2026. - À la suite d'une première consultation menée en 2024, le Centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC) du Cégep Marie-Victorin a réalisé, en novembre et en décembre 2025, deux nouvelles consultations auprès du réseau collégial afin d'approfondir les besoins liés au pôle d'expertise méthodologique. Celles-ci portaient précisément, à la fois, sur les besoins du réseau en développement d'instrumentation que sur l'appréciation de la nouvelle instrumentation en RAC pour l'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance. Les résultats confirment la valeur stratégique et la qualité de ce service pour le déploiement de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) au Québec.

Un taux de satisfaction unanimement positif

Dans le cadre du pôle d'expertise méthodologique, l'ensemble des personnes répondantes se disent satisfaites ou très satisfaites de l'accompagnement offert par les expertes méthodologiques du Cégep Marie-Victorin. Ces personnes ont exprimé un niveau de satisfaction très élevé, témoignant de la qualité et de la pertinence du soutien offert aux cégeps.

Les commentaires recueillis soulignent l'importance du rôle des expertes méthodologiques pour assurer la fiabilité, la validité et la faisabilité des outils d'évaluation.

Les résultats de la consultation démontrent aussi un intérêt marqué pour le développement d'instrumentation ministérielle, particulièrement pour les AEC. Plusieurs établissements souhaitent confier le développement complet de l'instrumentation à des experts ou à des expertes méthodologiques, afin de bénéficier d'outils conformes, cohérents et de qualité.

Une instrumentation largement appréciée pour l'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance

Les résultats concernant la nouvelle instrumentation en RAC pour l'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance sont très positifs :

- 92,9 % des personnes répondantes jugent les outils de base clairs et faciles à utiliser.
- 85,7 % estiment que les outils de soutien à l'évaluation encadrent efficacement les démonstrations des personnes candidates.
- 85,7 % considèrent cette instrumentation comme une valeur ajoutée pour optimiser la mise en œuvre de la démarche de RAC.



« Ces consultations confirment que le pôle d'expertise méthodologique répond à un besoin réel du réseau collégial et soutient concrètement la qualité de l'instrumentation en RAC dans les cégeps pour une mise en œuvre rigoureuse. Ces résultats réaffirment le rôle clé du pôle d'expertise méthodologique comme levier de qualité, de cohérence et de partage de pratiques pour le développement de la RAC au collégial au Québec », souligne Marie Cousineau, coordonnatrice du CERAC du Cégep Marie-Victorin.

À propos des CERAC

Les Centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC) sont mandatés par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à titre d'organismes conseils. Ils soutiennent les collèges publics et privés subventionnés et contribuent au développement de la RAC au Québec.

Vignette photo : l'équipe du CERAC du Cégep Marie-Victorin

Ma place de choix.

Voyez en images le milieu [d'études](#) et [de travail](#) du Cégep Marie-Victorin!

-30-

Source : Nathalie Baumgartner
Directrice adjointe des communications institutionnelles et secrétaire générale
514 325-0150, poste 2305 / nathalie.baumgartner@cegepmv.ca